



Réunion pré-conseil avec les représentants de la Mairie Le 27 février 2017

Présents :

Mme FORMATY –Mr Montagnon et Mme Marquis.
Alexandre WICHEGROD, Anne-Isabelle LAMOUCHE (Les Parents de Renan)
Sophie DEJEAN – Carine LABERNARDIERE (APELGC)

DAMES de SERVICE

La réunion commence par un point sur les dames de services.

Nous indiquons que l'absence répétée et non remplacée des dames de services nuit de manière importante au fonctionnement de l'école.

Sophie Dejean précise que le seul jour où une dame volante a été détachée sur la maternelle Renan, il s'agissait du jour du Conseil d'école...

Les absences quotidiennes entraînent des problèmes d'hygiène, avec des classes de maternelle dont les tables ne sont pas nettoyées tous les soirs, si un enfant a un accident, l'enseignant se voit contraint de laisser sa classe pour aller demander de l'aide.

En élémentaire, des absences sont aussi remarquées et notamment, Isabelle Raynal a signalé dernièrement qu'elle n'avait qu'une seule dame de service pour nettoyer les 4.000m² de l'établissement.

M. MONTAGNON nous informe que la Mairie a écrit une Chartre du travail pour ce métier qui n'avait pas de définition bien précise. Cette chartre définit les activités qui relèvent de la responsabilité des dames de service, leur positionnement par rapport aux autres intervenants et leur rôle auprès des enseignants. Cette chartre a été diffusée aux dames de service, la Mairie n'a pas enregistré de remarque.

M. MONTAGNON met en place des visites qui permettent de voir le niveau de propreté de l'établissement.

Le planning d'intervention des dames de service est fait selon M. MONTAGNON conjointement entre Sonia (responsable des animateurs et dames de service à Renan) et le / la directeur (trice). Les représentants de parents d'élèves signalent que la répartition des dames de service n'est pas correctement réalisée. Certains enseignants ont « toujours » leur dame de service avec eux, d'autres, doivent faire sans ... presque systématiquement.

M. MONTAGNON se rapproche de l'équipe d'animation pour avoir un retour sur cette répartition non conforme et sur l'attribution de dame de service volantes.

TRAVAUX dans l'ETABLISSEMENT

Les Parents de Renan souhaitent qu'une étude soit menée afin de repenser le sol des sanitaires de la cour. En effet, dès qu'il y a de l'eau au sol, celui devient très glissant.



Ils souhaitent aussi que des cloisonnettes dans les WC soient installées afin de protéger l'intimité de nos enfants.

Des travaux d'étanchéité vont être réalisés durant les vacances d'avril. Il y a une fuite qui se situe entre les couloirs jaune et vert.

Des études sont aussi en cours pour l'installation d'internet dans l'établissement. Il s'agit d'étudier les solutions :

- . de bornes wifi
- . de SPL
- . de Lifi (réseau via des ampoules LED).

Nous redemandons où en sont les travaux sur le disjoncteur côté élémentaire. Là nous découvrons avec stupeur que les interlocuteurs de la Mairie semblent ne pas être au courant du sujet. Pourtant ce point est soulevé depuis plusieurs conseils d'école.

Mme MARQUIS nous indique que de toute manière elle n'a reçu aucune demande d'intervention de la part de la directrice.

Nous leur faisons part de notre mécontentement et nous indiquons que nous irons rencontrer Isabelle RAYNAL pour signifier notre indignation.

Pour autant, nous apprenons qu'effectivement le disjoncteur est saturé et que les enseignants doivent « limiter » la consommation. Nous répondons que les enseignants éteignent tous les appareils non utilisés, et qu'ils sont déjà très vigilants à ne pas « gaspiller ».

BUDGET pour les SORTIES SCOLAIRES

Nous avons demandé à connaître le budget attribué par classe pour les sorties scolaires. Anne FORMATY nous indique que le budget est resté stable depuis 3 ans et est en moyenne de 377€ par classe et par an.

PPMS

Des aménagements vont être réalisés afin de répondre à la nouvelle réglementation dans le cadre du plan Vigipirate. En effet, pour les fenêtres qui donnent côté route, des films occultants vont être posés.

Un registre des visiteurs et à terme des badges visiteurs sont mis en place.

Sur les portes des classes, des boutons ronds « moltés » vont être installés. Ce système a été validé par les pompiers. Il permettra à l'enseignant de s'enfermer dans sa classe.

Sur le temps périscolaire, un groupe de travail est en cours pour définir les règles de mise en sécurité des élèves. Un exercice sera réalisé en mai ou juin.

Si vous souhaitez plus d'information, vous pouvez consulter le site internet [site.education.gouv.fr /plan vigipirate](http://site.education.gouv.fr/plan_vigipirate).

